



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport du jury

Concours : CAPLP Externe et CAFEP-CAPLP

Section : COIFFURE

Session : 2023

Rapport de jury présenté par : Séverine VANAUTRYVE, inspectrice de l'éducation nationale
Présidente du jury

SOMMAIRE

	Pages
Composition du directoire, remerciements	3
Propos introductifs	4
1. Renseignements statistiques	5-6
2. Épreuve d'admissibilité : écrite disciplinaire	6 à 9
2.1 Rappel de la définition de l'épreuve.....	6
2.2 Les attentes	7
2.3 Extraits de sujets.....	7
2.4 Observations et conseils aux candidats.....	7-9
3. Épreuve d'admission : écrite disciplinaire appliquée.....	9 à 12
3.1 Rappel de la définition de l'épreuve.....	9
3.2 Les attentes	10
3.3 Extraits de sujets	10-11
3.4 Commentaires sur les attentes et aptitudes évaluées	11-12
4. Épreuve d'admission : épreuve d'entretien	12-15
4.1 Rappel de la définition de l'épreuve.....	12
4.2 Les attentes	12-13
4.3 Exemples de situations	13-14
4.4 Commentaires du jury	14-15
5. Epreuve d'admission : épreuve de leçon	15-22
5.1 Rappel de la définition de l'épreuve.....	15
5.2 Extrait de la note envoyée aux candidats	16-17
5.3 Extraits de sujets.....	17-19
5.4 Les attentes	20-21
5.5 Commentaires du jury	21-22

Composition du directoire

Présidente : Séverine VANAUTRYVE, inspectrice de l'éducation nationale.

Vice-Président : Paul SIERRA MORENO, inspecteur de l'éducation nationale.

Remerciements

Les épreuves d'admission du CAPLP externe - CAFEP section coiffure se sont déroulées encore cette année au lycée Léon Blum au Creusot.

Le directoire et les membres du jury remercient madame la Proviseure du lycée et son adjoint, monsieur le Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques, monsieur le gestionnaire du lycée, les équipes d'accueil, de maintenance, de restauration pour leur disponibilité, l'accueil et les excellentes conditions matérielles qui nous ont été réservées.

Leur précieuse collaboration en amont et lors du déroulement du concours a permis d'accueillir les candidats dans les meilleures conditions.

Propos introductif

Cette session du concours externe a été celle de la mise en œuvre de nouvelles maquettes conformément à l'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les sections et modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel.

On note une stabilité du nombre de candidats inscrits au CAPLP externe par rapport à la session 2021. Cependant, la session 2023 se caractérise par une érosion importante entre le nombre de candidats initialement inscrits (181) et le nombre de candidats présents aux épreuves d'admissibilité (71). Les conditions réglementaires d'inscription ayant évolué depuis 2021, nombreux candidats se sont inscrits sans prendre en compte ces nouvelles exigences administratives. Les académies d'origine ont donc prévenu les candidats, en amont des épreuves d'admissibilité, de la non recevabilité de leur candidature car ne justifiant pas, entre autres, d'un niveau 5 de diplôme à la date de publication des résultats d'admissibilité. Pour rappel, le brevet de maîtrise coiffure validé avant 2010 n'est pas reconnu diplôme de niveau 5.

Pour autant l'ensemble des postes a été pourvu, à savoir 5 postes dans l'enseignement public et 3 pour l'enseignement privé sous contrat.

Il convient donc d'attirer l'attention des futurs candidats sur l'évolution :

- des conditions réglementaires d'inscription et
- des nouvelles définitions des épreuves et de leur durée.

La définition des épreuves intègre le renforcement de l'évaluation des compétences professionnelles liées au métier d'enseignant.

Les épreuves d'admissibilité se composent désormais de deux épreuves écrites : l'épreuve disciplinaire et l'épreuve disciplinaire appliquée, au cours desquelles est évaluée la capacité des candidats à :

- mobiliser l'ensemble de ses connaissances scientifiques, technologiques et professionnelles,
- produire une analyse critique de documents puis de construire une séquence pédagogique

L'épreuve d'admission repose également sur deux épreuves :

- l'épreuve de leçon a pour objet la conception et l'animation d'une séance de cours.
- l'épreuve d'entretien porte sur la motivation du candidat, son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation. Elle vise également à apprécier la capacité du candidat à transmettre et à faire partager les valeurs de la république.

La définition de chaque épreuve est rappelée dans les pages suivantes.

Le jury attend des candidats, dans toutes les épreuves, une expression écrite et orale irréprochable. Au même titre et malgré le développement du numérique, la qualité du graphisme est une compétence qui reste essentielle pour un enseignant dans sa pratique au quotidien.

Pour conclure cet avant-propos, le jury espère sincèrement que ce rapport aidera les futurs candidats dans leur préparation au CAPLP – CAFEP coiffure.

La présidente du concours,
Séverine VANAUTRYVE

1. RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES

1.1 Statistiques générales

CAPLP EXTERNE – CAFEEP DANS LES ETABLISSEMENTS PRIVES SOUS CONTRAT - COIFFURE 2023

	Public CAPLP	Privé sous contrat CAFEP
Nombre de postes	5	3
Candidats inscrits	147	34

	Épreuves d'admissibilité	
Nombre de présents	52	18
Moyenne générale des épreuves (candidats non éliminés)	8.70	9.70
Moyenne des candidats admissibles	11.74	12.41
Moyenne du premier candidat admissible	16,95	18,09
Moyenne du dernier candidat admissible	9,68	9,48
Nombre de candidats admissibles	12	7

	Épreuves d'admission	
Nombre de candidats présents	11	6
Moyenne générale de l'épreuve (candidats non éliminés)	10,63	11,48
Moyenne des candidats admis	12,49	14,47
Moyenne du premier candidat	14,68	15,46
Moyenne du dernier candidat	8,95	13,48
Nombre de candidats admis	5	3
Nombre de candidats inscrits sur liste complémentaire	3	0

	Ensemble du concours (admissibilité + admission)	
Moyenne admis	12,98	14,50
Moyenne non éliminés	11,14	11,88
Barre (sur 20)	11,62	13,48

1.2 Statistiques par épreuve

Epreuves d'admissibilité :

	CAPLP		CAFEP	
	Écrit disciplinaire	Écrit disciplinaire appliqué	Écrit disciplinaire	Écrit disciplinaire appliqué
Moyenne admissibles	12,08	12,09	13,34	11,47
Moy. non éliminés	9,42	8,56	10,22	9,18

Épreuves d'admission :

CAPLP			CAFEP		
	Épreuve d'entretien	Épreuve de leçon		Épreuve d'entretien	Épreuve de leçon
Moyenne admis	12,60	12,42	Moyenne admis	15	14,15
Moyenne non éliminés	9,91	11,07	Moyenne non éliminés	12,17	11,08

Remarque :

Après publication des résultats d'admission du concours, il s'est avéré que deux candidats admis (1 sur liste principale et 1 sur liste complémentaire) au concours public ne remplissaient pas les conditions réglementaires d'inscription.

2. ÉPREUVE D'ADMISSIBILITE : épreuve écrite disciplinaire

2.1 Rappel de la définition de l'épreuve

Arrêté du 25 janvier 2021 fixant les sections et modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel

NOR : MENH2033187A

ELI : <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2021/1/25/MENH2033187A/jo/texte>

[JORF n°0025 du 29 janvier 2021](#)

Durée : 5 heures – coefficient : 2

L'épreuve a pour objectif de vérifier que le candidat est capable de mobiliser l'ensemble de ses connaissances scientifiques, technologiques et professionnelles, d'exploiter les documents qui lui auront été éventuellement fournis pour construire un développement structuré, argumenté dans le cadre d'un sujet de synthèse relatif aux disciplines fondamentales alimentant les champs de la spécialité. Selon le cas, le sujet pourra être élargi aux dimensions sociétales, à l'histoire des sciences ou à tout autre domaine en lien avec les disciplines alimentant les champs de la spécialité.

L'épreuve est notée sur 20. **Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.**

2.2 Les attentes :

L'épreuve a pour objectif de vérifier l'aptitude du candidat à :

- Mobiliser des connaissances scientifiques, technologiques et professionnelles ;
- Exploiter un ensemble de documents ;
- Développer une analyse et construire une argumentation ;
- Construire un développement structuré ;
- Mobiliser des qualités rédactionnelles et de structuration de la composition ;
- Maîtriser un vocabulaire scientifique, technologique et professionnel.

2.3 Sujet (extrait) :

L'intégralité des sujets est publiée à l'adresse :

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/media/7250/download>

Quelle est l'évolution des parts de marché de la coloration végétale depuis 5 ans ?

Le segment de la coloration végétale est très dynamique. Pour notre marque, depuis 2016, nous sommes sur des progressions d'environ 25% par an. Ce qui démontre bien l'enthousiasme du marché. Cependant, nous ne sommes pas sur une stratégie de volume, mais bien sur un développement qualitatif. La demande est là, et de plus en plus forte. La crise sanitaire et les différents confinements ont renforcé la prise de conscience des consommatrices dans leur choix de produits plus respectueux de leur santé et de l'environnement. Cette tendance ne fera que s'accroître dans les mois à venir.

Quels sont les facteurs qui poussent les consommatrices à passer au végétal ?

Il y a deux paramètres forts qui poussent les femmes vers le végétal. Tout d'abord, le facteur santé. Les femmes qui ont subi des traitements de chimiothérapie, – L'Association française de soins oncologiques préconise l'utilisation de coloration 100% naturelle – les femmes enceintes ou bien allergiques. Mais aussi les consommatrices attentives à l'environnement qui sélectionnent des produits ayant une excellente biodégradabilité. Et bien-sûr le résultat, car la coloration végétale est très brillante et a un fort pouvoir gainant.

Source : <https://www.esteticamagazine.fr/2021/02/01/le-nouveau-business-de-la-coloration-vegetale/>
Consulté le 07/10/22 à 11h09

Question 1 :

Après avoir présenté les caractéristiques histologiques et biochimiques de la tige pileaire, établir une analyse comparative des processus physico-chimiques des colorants d'oxydation et des colorants végétaux.

Question 2 :

Présenter de façon argumentée, les effets indésirables de l'utilisation des produits de coloration par le professionnel et les bienfaits de les remplacer par des produits naturels.

Question 3 :

Mettre en relation la promotion des colorations végétales avec les grands enjeux environnementaux.

2. 4 Observations et conseils aux candidats

2.4.1 Commentaires sur les attentes du jury par rapport au sujet :

Le candidat doit :

- Analyser avec rigueur chacune des questions, tout en respectant la thématique pour éviter le hors sujet.
- Construire une présentation structurée avec une introduction, une problématique, un plan, des transitions judicieuses et une conclusion.
- Exploiter, analyser et citer l'ensemble des annexes, pour rédiger une argumentation pertinente.
- Gérer le temps de composition de façon à traiter et équilibrer la rédaction de chaque question du sujet.

2.4.2 Commentaires sur les aptitudes et/ou compétences évaluées :

<p>Mobiliser des connaissances</p>	<p>Cette épreuve est avant tout une épreuve scientifique, le jury a apprécié les candidats qui ont su mobiliser et démontrer leurs connaissances scientifiques, technologiques et professionnelles, exactes, précises et actualisées sur l'ensemble des questions du sujet, correspondant au niveau BTS « Métiers de la coiffure ». La présence de schémas clairs et précis, rigoureusement annotés et/ou de tableaux a été appréciée notamment pour traiter la description de la tige pileaire et l'analyse comparative des processus physico-chimiques des colorants d'oxydation et des colorants végétaux. L'absence de définition comme celles des allergies, du développement durable ou bien de la cosmétovigilance ou des définitions trop généralistes ont pénalisé les candidats.</p> <p>Les caractéristiques histologiques de la tige pileaire (cuticule, cortex, moelle ou canal médullaire) ont relativement bien été décrites, à l'inverse les caractéristiques biochimiques ont souvent été insuffisamment traitées ou le niveau des connaissances scientifiques était en deçà du niveau attendu. Concernant la présentation des effets indésirables de l'utilisation des produits de coloration par le professionnel, une description détaillée et argumentée du mécanisme de l'allergie mettant en évidence les aspects cellulaires et moléculaires était attendue (annexe mise à disposition du candidat) ainsi que l'illustration à partir d'exemples précis d'affections respiratoires et cutanées.</p> <p>Enfin, dans le cadre de la mise en relation de la promotion des colorations végétales avec les grands enjeux environnementaux, le jury attendait du candidat une présentation de l'évolution de la recherche dans le domaine de la coloration végétale dans un objectif du respect de la santé et de l'environnement notamment à partir de la présentation de quelques labels éco responsables et des garanties respectées par les fabricants.</p>
<p>Exploitation et analyse de documents</p>	<p>Si quelques candidats ont bien exploité les annexes, trop de candidats se sont limités à en recopier le contenu sans analyse ni exploitation. Les annexes peuvent aider les candidats à structurer leur composition et les guider dans leur argumentaire.</p> <p>Le jury a donc apprécié les copies des candidats qui ont su :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mener une analyse cohérente des informations extraites des annexes venant enrichir l'argumentation sans se limiter à de la paraphrase ; - faire le lien entre les connaissances et les éléments des annexes.
<p>Développer une analyse et construire une argumentation</p>	<p>Une analyse approfondie du sujet, basée sur les connaissances et l'expérience professionnelle permettent une argumentation structurée. L'argumentation des notions abordées doit être développée et doit s'appuyer sur des connaissances scientifiques et technologiques ciblées pour illustrer les propos ou compléter les annexes utilisées.</p> <p>Le jury a regretté :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une argumentation uniquement basée sur un avis personnel et non étayée par des connaissances scientifiques et technologiques ; - le manque de lien parfois avec une problématique ; - Le manque de réponses pertinentes et l'absence de justifications s'appuyant sur des connaissances scientifiques et technologiques.

<p>Construire un développement structuré</p> <p>Qualité de la synthèse élaborée</p>	<p>Le jury a valorisé les copies pour lesquelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les réponses étaient structurées, ordonnées et classées sous forme de paragraphes et/ou tableaux et/ou schémas ; - les notions essentielles étaient mises en évidence. <p>Le jury conseille au candidat de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - trouver un équilibre dans la structuration de la copie afin d'éviter un traitement inégal des parties ; - d'organiser les réponses et de trouver un fil conducteur entre les différentes questions ; - cibler les informations essentielles.
<p>Qualités rédactionnelles et structuration de la composition</p>	<p>Les copies bien structurées et aérées, sans rature ni faute d'orthographe facilitent la lecture. Le jury a apprécié les copies présentant une introduction situant la problématique, l'annonce d'un plan, la présence de phrases de transition et une conclusion ouvrant sur une perspective ou une nouvelle problématique.</p> <p>Certaines copies, mal structurées, n'ont pas permis d'identifier clairement les éléments de réponse attendus.</p> <p>Le jury conseille au candidat de prévoir un temps de relecture pour corriger les fautes de syntaxe et d'orthographe et s'assurer de la non redondance des éléments de réponse.</p>
<p>Utiliser un vocabulaire scientifique, technologique et professionnel</p>	<p>Le métier d'enseignant nécessite une syntaxe et une orthographe irréprochables.</p> <p>Le vocabulaire scientifique, technologique et professionnel doit être rigoureux, précis et adapté au niveau attendu. La présence de sigles non explicités, d'abréviations sont des éléments qui pénalisent le candidat (se limiter aux acronymes conventionnels).</p>

Conclusion :

Le jury félicite les candidats qui ont su :

- Maîtriser les connaissances essentielles liées à la discipline et nécessaires à la capacité de transmettre ces savoirs de façon claire et rigoureuse ;
- Utiliser une variation de présentation (des schémas légendés et expliqués, des tableaux précis, soigneusement renseignés) ;
- Analyser et exploiter l'ensemble des annexes proposées ;
- Rédiger de façon aérée, soignée, lisible et concise en utilisant un vocabulaire précis et scientifique ;
- Construire leur copie avec une syntaxe et une orthographe maîtrisées.

3- ÉPREUVE D'ADMISSIBILITE : écrite disciplinaire appliquée

3.1 Rappel de la définition de l'épreuve

Arrêté du 25 janvier 2021 fixant les sections et modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel

NOR : MENH2033187A

ELI : <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2021/1/25/MENH2033187A/jo/texte>

[JORF n°0025 du 29 janvier 2021](#)

Durée : 5 heures – coefficient : 2

L'épreuve place le candidat en situation de produire une analyse critique de documents puis de construire une séquence pédagogique à partir d'un sujet donné par le jury.

Elle permet de vérifier l'aptitude du candidat, à partir d'un dossier documentaire scientifique et technique, à conduire une analyse du dossier fourni et à proposer une séquence pédagogique en lien avec un cahier des charges donné spécifiant le cadre de l'application visée et qui pourra faire appel à une réflexion sur les enjeux éducatifs, économiques, éthiques, écologiques, sociétaux, etc.

La séquence pédagogique s'inscrit dans les programmes et référentiels du lycée professionnel.

L'épreuve est notée sur 20. **Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.**

3.2 Les attentes :

En lien avec la définition de l'épreuve, le candidat doit :

- Exploiter et synthétiser un ensemble documentaire ;
- Conduire une analyse critique de documents technologiques ;
- Argumenter et mobiliser des connaissances ;
- Concevoir une séquence pédagogique en lien avec un cahier des charges donné ;
- Rédiger et construire un développement structuré ;
- Utiliser un vocabulaire scientifique, technologique et professionnel.

3.3 Sujet (extrait)

L'intégralité du sujet est publiée à l'adresse : <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/media/7253/download>

*L'expérience client :
opération séduction 2.0*

...#L'expérience client, what's that ?

Utiliser tous les outils du web pour faire la promotion de ses services ou des produits capillaires est inévitable. Cependant, les comportements d'achat ont beaucoup évolué avec l'explosion de toute cette technologie. Aujourd'hui, le client 2.0 veut vivre une expérience unique et privilégiée. Il veut ressentir des émotions fortes à travers son écran avant, pendant et après une visite dans ton salon.

C'est l'expérience client...

Extrait de l'article de Biblond N°91 Juin-Juillet 2021- Page 63.

Disponible sur : <https://www.biblond.com/consulter-les-mags/biblond-91/#> Consulté le 05/10/2022 à 19h00.

Question 1 :

À partir de l'analyse critique du dossier technique, présenter de façon argumentée dans quelles mesures le digital est au service du coiffeur afin d'améliorer « l'expérience client ».

Question 2 :

Dans le cadre d'un enseignement en baccalauréat professionnel « métiers de la coiffure », concevoir une séquence pédagogique permettant de développer chez les élèves des compétences figurant dans les extraits de référentiel fournis en annexes 11 et réinvestissant des données du dossier scientifique et technique.

3.4 Commentaires sur les attentes et aptitudes évaluées

En amont de la rédaction de la copie, le jury conseille au candidat de prendre le temps de lire les questions et le dossier documentaire afin de bien cerner le sujet, d'appréhender le cadre dans lequel les deux questions sont posées.

Les deux questions sont à traiter séparément par le candidat et doivent faire l'objet de deux développements distincts. Elles constituent cependant un « tout », en lien avec la thématique.

<p>Exploiter et synthétiser un ensemble de documents</p>	<p>Une exploitation du dossier technique est attendue en regard de la problématique posée par le sujet. L'ensemble du dossier doit donc être lu.</p> <p>Il s'agit pour le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'identifier et d'extraire des informations clés grâce à une lecture approfondie et méthodique de chacune des annexes ; - de développer un propos construit à partir de l'analyse des informations hiérarchisées et recoupées, issues des différents documents, référencés dans la copie ; - de faire preuve de discernement dans l'exploitation des annexes en les mettant en lien entre elles et avec la problématique de départ ; - de cibler les annexes qu'il pourra réinvestir dans la séquence.
<p>Argumenter et mobiliser des connaissances</p>	<p>Une argumentation est attendue en complément de l'exploitation du dossier technique et de la problématique associée.</p> <p>Il s'agit pour le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de définir les notions clés relatives à la thématique proposée par le sujet ; - d'enrichir son développement par des connaissances personnelles et professionnelles actualisées ; - de porter un regard critique sur les contenus des annexes ; - d'appréhender les enjeux éducatifs, économiques, éthiques, écologiques soulevés par le sujet.
<p>Construire une séquence pédagogique en lien avec le cahier des charges</p>	<p>Une séquence pédagogique réaliste, conçue en lien étroit avec la thématique du sujet, doit permettre de développer chez les élèves, des compétences figurant dans les extraits du référentiel. Le réinvestissement des données du dossier documentaire est attendu.</p> <p>Il s'agit pour le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de préciser en la justifiant, la place de la séquence dans le plan de formation du diplôme préparé ; - de contextualiser la situation professionnelle de la séquence ; - de structurer la séquence (titres de la séquence et des séances qui la composent, articulation logique des séances, formulation des objectifs, des compétences et savoirs associés mobilisés, activités et modalités de mise en œuvre, évaluations, dispositifs transversaux mobilisés...). <p>Il n'était pas attendu de développer une séance.</p>
<p>Rédiger et structurer la composition</p>	<p>Une composition structurée doit être rédigée.</p> <p>Il s'agit pour le candidat de proposer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une introduction générale présentant la problématique et l'annonce du plan ; - un développement de chacune des parties suivant le plan annoncé avec des transitions pertinentes, les parties étant traitées de façon équilibrée ; - une conclusion générale proposant un bilan du sujet permettant d'apprécier

	<p>les capacités de synthèse du candidat ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - une composition aérée et structurée ; - une rédaction soignée, sans rature ni surcharge, avec une écriture lisible. <p>L'utilisation des abréviations est à proscrire. Les acronymes doivent être développés.</p>
<p>Utiliser avec rigueur un vocabulaire adapté</p>	<p>Le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - utiliser un vocabulaire scientifique, technologique et professionnel, actualisé et précis ; - maîtriser la langue française d'un point de vue de l'orthographe, de la syntaxe et de l'expression.

4- ÉPREUVE D'ADMISSION : épreuve d'entretien

4.1 Rappel de la définition de l'épreuve

- **Durée : 35 minutes**
- **Coefficient 3**

L'épreuve d'entretien avec le jury porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation.

L'entretien comporte une première partie d'une durée de quinze minutes débutant par une présentation, d'une durée de cinq minutes maximum, par le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury.

La deuxième partie de l'épreuve, d'une durée de vingt minutes, doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.)
- faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.

Le candidat admissible transmet préalablement une fiche individuelle de renseignement établie sur le modèle figurant à l'annexe VI de [l'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel](#), selon les modalités définies dans l'arrêté d'ouverture.

Les candidats titulaires d'un doctorat peuvent, conformément à l'article L. 412-1 du code de la recherche, présenter leurs travaux réalisés ou ceux auxquels ils ont pris part en vue de la reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle résultant de la formation à la recherche et par la recherche qui a conduit à la délivrance du doctorat. La fiche individuelle de renseignement comprend une rubrique prévue à cet effet.

L'épreuve est notée sur 20. **La note 0 est éliminatoire.**

4.2 Les attentes de l'épreuve

Le concours CAPLP – CAFEP répond à plusieurs exigences. Il s'agit d'un recrutement d'enseignant de l'éducation nationale, intégrant les valeurs de la République. Cette première exigence conduit le jury à attendre des candidats une connaissance des droits, des obligations et de la déontologie des fonctionnaires, incarnée aussi bien par leur posture que par leur façon d'appréhender les situations

proposées. De même, le jury attend des candidats leur connaissance du système éducatif, de son évolution et de son actualité, comme des principes qui le fondent.

Cette mise en situation intègre l'actualité au sens large, et une capacité à la mettre en perspective pour dégager les problématiques des situations proposées, en percevoir la complexité et appréhender la diversité des approches possibles. Les candidats doivent être en mesure d'objectiver les procédures présentes au sein des établissements et de s'orienter dans une réflexion globale.

Cette épreuve est l'occasion pour les candidats de valoriser leurs expériences, leurs connaissances et leur réflexion, sur la place et les responsabilités particulières des enseignants de disciplines professionnelles. Ainsi, le jury s'assure de la capacité des candidats à se projeter dans les missions qui leurs seront confiées.

Postuler pour des fonctions de professeur en lycée professionnel requiert de faire preuve de qualités d'expression et de communication : clarté du propos, développement d'une argumentation, registre de langue et syntaxe adaptés.

1 ^{ère} partie présentation du parcours (15 minutes)	
<i>Le candidat présente durant 5 minutes maximum son parcours et ses motivations pour le métier de professeur de lycée professionnel. Cette présentation donne ensuite lieu à un échange avec le jury.</i>	
Exposé	Le jury attend : <ul style="list-style-type: none"> - un exposé structuré, clair, utilisant un vocabulaire professionnel, mettant en valeur les points forts de l'expérience professionnelle ; - un exposé dynamique démontrant une motivation de réinvestissement dans le métier de professeur ; - une posture et un langage adaptés au métier de professeur (attitude, communication orale, ...).
Entretien	Le jury attend du candidat : <ul style="list-style-type: none"> - une posture propice à une situation d'entretien et d'échange ; - une écoute et une réactivité à son questionnement et à ses possibles relances ; - une connaissance de la voie professionnelle et de ses enjeux éducatifs ; - sa capacité à se projeter et à s'identifier comme un des membres de la communauté éducative.
2 ^o partie étude des mises en situation professionnelle (20 minutes)	
<i>Les deux situations, proposées par le jury, s'inspirent de situations réelles qui permettent d'apprécier la prise en compte par le candidat des :</i>	
<input type="checkbox"/> Valeurs de la République, <input type="checkbox"/> Droits et obligations des fonctionnaires, <input type="checkbox"/> Exigences du service public d'éducation.	
Mise en situation d'enseignement et de vie scolaire	Le jury attend du candidat : <ul style="list-style-type: none"> - une analyse de la situation en vue de : <ul style="list-style-type: none"> o Proposer des solutions immédiates dans la gestion de la situation, o Apporter des pistes et des démarches à moyen ou à plus long terme - des propositions illustrées par des exemples précis, s'inscrivant dans la dimension collective ; - une capacité à proposer des éléments constructifs ; - une appropriation du contenu de la charte de la laïcité, des valeurs de la République, des droits et obligations des fonctionnaires ; - la qualité d'écoute des candidats et la réflexion permettant un échange constructif.

4.3 Exemples de situations :

Situation liée à l'enseignement :

A la fin d'un TP, vous demandez à un élève de balayer le sol du salon de coiffure. Ce dernier refuse et demande à sa camarade de le faire.

Analysez la situation, justifiez votre attitude et indiquez quelles pistes, démarches, solutions, pourriez-vous envisager ?

Situation liée à la vie scolaire :

Un élève se confie à vous et vous signale qu'il est victime de violences à la maison.

Analysez la situation, justifiez votre attitude et indiquez quelles pistes, démarches, solutions, pourriez-vous envisager ?

4.4 Commentaires du jury

L'épreuve d'entretien avec le jury porte sur la motivation des candidats et leur aptitude à se projeter dans le métier de professeur de lycée professionnel, au sein du service public de l'éducation.

Les candidats doivent avoir conscience que le séquençage de cette épreuve orale doit être respecté, comme le prévoit la définition de l'épreuve.

Le jury conseille aux candidats de bien exploiter les cinq minutes de présentation du parcours pour valoriser notamment les éléments saillants qui peuvent être transposés au métier visé.

Le jury a apprécié que :

- la majorité des candidats se soit préparée à cette nouvelle épreuve ;
- les fiches individuelles de renseignements relatant leurs expériences professionnelles aient été complétées avec précision ;
- certains candidats choisissent des expériences professionnelles significatives afin d'étayer leur propos et d'objectiver leur motivation ;
- la présentation d'engagement associatif permette à certains des candidats de mettre en avant leurs valeurs citoyennes ;
- certains candidats soient capables d'analyser, de s'appropriier le contexte et de se projeter dans leur futur périmètre d'enseignant ;
- certains candidats présentent une démarche structurée, appuyée sur des contenus (expériences professionnelles, expériences formatives...) et une capacité à proposer une remédiation à partir des sujets proposés et des questions posées ;
- la réflexion et la qualité de l'écoute de certains candidats permettent un échange constructif avec le jury.

Pour certains candidats, le jury a regretté:

- qu'ils ne se soient pas limités aux informations attendues dans la fiche individuelle de renseignements ;
- une fragilité des notions liées aux valeurs de la République et à la connaissance du système éducatif ;
- qu'ils exposent les valeurs de la République et les droits et obligations du fonctionnaire sans les mettre en lien avec les situations proposées ;
- un manque de connaissances des règles, principes et valeurs qui font vivre le système éducatif ;
- une vision sur l'exercice du métier d'enseignant se limitant au cadre professionnel pratique sans prendre en compte leur action globale dans le cadre institutionnel ;

Le jury attend des prestations des candidats qu'elles traduisent une appropriation (compréhension des enjeux et implications) des référentiels de formation de la discipline.

Le jury rappelle et conseille aux candidats de :

- se projeter dans le métier de professeur de lycée professionnel coiffure exerçant des responsabilités disciplinaires au sein de la communauté éducative avec laquelle il coopère au service de l'accompagnement du parcours des élèves ;
- d'aller au-delà d'une simple description opérationnelle des activités (pistes de proposition, position d'action) et/ou des concepts théoriques ;
- faire preuve de recul afin d'être capable d'élaborer une analyse réflexive sur le métier d'enseignant.

- se préparer au concours, et de s'approprier les textes de référence présents sur les sites institutionnels et académiques.

Proposition de quelques ressources pour se préparer à cette épreuve :

Rapport de jury des sessions antérieures au concours externe, épreuve d'entretien, toutes disciplines confondues.

Des sites à consulter pour s'informer et se former :

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/epreuve-orale-d-admission-entretien-avec-le-jury-des-concours-de-recrutement-d-enseignants-et-de>

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/les-sujets-des-epreuves-d-admissibilite-et-les-rapports-des-jurys-des-concours-du-caplp-de-la-1205>

<https://eduscol.education.fr/2224/transformer-le-lycee-professionnel>

<https://www.education.gouv.fr/concours-de-recrutement-des-enseignants-des-conseils-pour-se-preparer-aux-oraux-en-integrant-les-9020>

Ressources et textes :

- Les droits et obligations du fonctionnaire présentés sur le portail de la fonction publique : (<https://www.fonction-publique.gouv.fr/droits-et-obligations>)
- Les articles L 111-1 à L 111-4 et l'article L 442-1 du code de l'Education
- Le vade-mecum « la laïcité à l'Ecole » (<https://eduscol.education.fr/1618/la-laicite-l-ecole>)
- Le vade-mecum « agir contre le racisme et l'antisémitisme » (<https://eduscol.education.fr/1720/agir-contre-le-racisme-et-l-antisemitisme>)
- « Qu'est-ce que la laïcité ? », Conseil des sages de la laïcité, janvier 2020
- Le parcours magistère « faire vivre les valeurs de la République » : (<https://magistere.education.fr/f959>)
- « L'idée républicaine aujourd'hui », Conseil des sages de la laïcité
- « La République à l'Ecole », Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche
- Le site IH2EF : (<https://www.ih2ef.gouv.fr/laicite-et-services-publics>)

5- ÉPREUVE D'ADMISSION : épreuve de leçon

5.1 Rappel de la définition de l'épreuve

Arrêté du 25 janvier 2021 fixant les sections et modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel

NOR : MENH2033187A

ELI : <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2021/1/25/MENH2033187A/jo/texte>

[JORF n°0025 du 29 janvier 2021](#)

Texte n° 8

- **Durée des travaux pratiques : 4 heures**
- **Durée de l'épreuve : 1 heure maximum (exposé : 30 minutes maximum ; entretien : 30 minutes maximum)**
- **Coefficient : 5**

L'épreuve a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement.

Elle permet d'évaluer, dans l'option choisie, l'aptitude du candidat à concevoir et à animer une séance d'enseignement à partir d'un objectif pédagogique imposé et d'un niveau de classe donné. Cette épreuve permet d'apprécier à la fois la maîtrise disciplinaire, la maîtrise de compétences pédagogiques et de compétences pratiques.

La séance s'inscrit dans les programmes et référentiels du lycée professionnel. Elle prend appui sur les investigations, les analyses ou les productions effectuées par le candidat pendant les quatre heures de travaux pratiques dans le cadre d'un environnement et d'activités techniques et/ou professionnels en lien avec la spécialité.

Un dossier est fourni au candidat par le jury, comportant divers documents techniques ou professionnels (protocoles de manipulations, résultats expérimentaux, résultats d'enquêtes, fiches techniques, bilan d'actions, projets d'actions, etc.) et des documents pédagogiques.

L'épreuve comporte un exposé suivi d'un entretien avec le jury.

Le candidat est amené, au cours de sa présentation orale, puis lors de l'entretien, à expliciter sa démarche méthodologique, à mettre en évidence les informations, données et résultats qui lui ont permis de construire sa séance d'enseignement, à expliquer ses choix didactique, pédagogique et éducatif ainsi que pour la mise en activité des élèves et la construction des savoirs.

L'entretien avec le jury peut également aborder, en relation avec le thème de la séance, les interactions possibles avec d'autres disciplines, l'intérêt du travail en équipe, et plus généralement, la place de la discipline dans la formation de l'élève.

Pendant le temps de préparation, le candidat dispose des textes des programmes scolaires et des référentiels, et éventuellement d'autres documents.

Certains documents fournis par le jury peuvent être rédigés en langue anglaise, compte tenu de leur nature scientifique.

L'épreuve est notée sur 20. **La note 0 est éliminatoire.**

5.2 Extrait de la note envoyée aux candidats en amont des épreuves d'admission :

... « Durant l'épreuve, les candidats ont à disposition différentes salles :

Un plateau technique pour conduire les investigations :

Les travaux pratiques (TP) se déroulent sur un plateau technique (salon de coiffure pédagogique).

Durant les quatre heures de « travaux pratiques » le candidat :

- prend connaissance du sujet ;
- installe son environnement de travail en salle de TP ;
- conduit, dans le cadre de la réalisation pratique effectuée sur le thème donné dans le sujet, les investigations* qu'il juge pertinentes et réalise des analyses ;
- remet en état l'environnement de travail ;
- conçoit et organise une séance d'enseignement.

Les candidats auront à disposition des matériels (dont une tête implantée) et des produits fournis par le centre, en lien avec la thématique du sujet en plus de ceux demandés aux candidats. Le candidat doit cependant et impérativement se munir des matériels précisés sur la liste donnée en pages 5 et 6.

Chaque candidat disposera sur le plateau technique d'un poste de travail (coiffeuse) et d'une tablette numérique individuelle lui permettant de photographier des éléments qu'il souhaite réinvestir dans sa séance d'enseignement.

Les membres du jury sont présents en salle de TP, sur un temps précisé en début d'épreuve, pour observer la maîtrise de savoir-faire professionnels et les investigations effectuées au cours de la réalisation pratique.

Chaque candidat pourra demander à rejoindre la salle informatique à sa convenance à l'issue de la phase de recherche et d'investigation, mais sans retour possible en salle de travaux pratiques.

Investigations : réalisation au cours des travaux pratiques, d'essais, de recherches, de comparaisons de techniques et/ou d'utilisation de matériels et/ou d'utilisation de produits et/ou de résultats.*

Une salle informatique pour la préparation de la séance d'enseignement et de l'exposé

Le candidat débutera la conception de la séance de formation, son animation, la préparation de son exposé et l'entretien avec le jury dans la salle de TP. Il poursuivra ses travaux dans une salle informatique. Il aura la possibilité de rejoindre la salle informatique à sa convenance à l'issue de la phase de recherche et d'investigation, mais sans retour possible en salle de travaux pratiques.

En salle informatique, une clé USB et un poste informatique sans accès à Internet mais équipé d'un logiciel bureautique seront mis à sa disposition pour concevoir la séance d'enseignement et préparer l'exposé. Le candidat aura la possibilité de transférer les photos prises avec la tablette sur le poste informatique.

Du papier est également mis à disposition du candidat.

Une salle de classe en présence du jury pour l'exposé et l'entretien

Un vidéo projecteur sera mis à la disposition du candidat pour présenter sa séance d'enseignement à partir de la clé USB.

Un tableau et des marqueurs sont à disposition du candidat.

Lors de l'exposé (30 minutes maximum), le candidat présente la séance d'enseignement conçue prenant appui sur les investigations et les analyses effectuées durant les quatre heures de travaux pratiques. Il peut s'appuyer sur des notes.

Le jury interroge ensuite le candidat pendant 30 minutes maximum sur la séance et peut également aborder, en relation avec le thème de la séance, les interactions possibles avec d'autres disciplines, l'intérêt du travail en équipe, et plus généralement, la place de la discipline dans la formation de l'élève ».

5.3 Exemples de sujets :

Le sujet conduit le candidat à mener des investigations et des analyses qui, selon lui, permettent d'aborder la(les) compétence(s) visée(s).

Le sujet remis au candidat en début d'épreuve, en vue de la conception et l'animation d'une séance d'enseignement précise :

- la thématique ;
- le diplôme et le niveau de classe ;
- la ou les compétences professionnelles à développer chez les élèves.

Le candidat dispose du référentiel de formation ciblé par le sujet.

Sujet 1 (extrait) :

Le candidat doit concevoir et animer une séance d'enseignement prenant appui sur les investigations, les analyses ou les productions effectuées, pendant les 4 heures de travaux pratiques sur le thème :

Les éclaircissements sur clientèle masculine.

Cette séance est réalisée pour un groupe de 12 élèves d'une classe de 1^{ère} **Baccalauréat professionnel « Métiers de la coiffure »**.

Elle aura pour objectif de développer les compétences suivantes :

- C1-4-2 Choisir les techniques, les matériels et les produits ;
- C1-4-3 Mettre en œuvre les techniques de coloration et d'effets de couleur.

Annexes :

Annexe 1 : Visuels

Annexe 2 : « Hommes : se faire des mèches pour l'été »

Annexe 3 : Guide technique de la décoloration

Annexe 4 : « Fiche technique Blond studio-French balayage 2022 – L'Oréal Professionnel »

Annexe 5 : Mélanocytes

Annexe 6 : « Allergie de contact aux persulfates chez une coiffeuse en apprentissage »

Annexe 7 : Gabarits

Les annexes sont des éléments en lien avec le sujet mais ne présentent aucun caractère exhaustif.

Remis en complément du sujet :

- Référentiel de formation : Baccalauréat professionnel « Métiers de la coiffure ».
- Liste des matériels, équipements et produits mis à disposition du candidat

À disposition pour consultation dans la salle de TP :

- Mode d'emploi de produits mis à disposition pour la réalisation pratique

Document complémentaire au sujet (liste matériel, équipements et produits mis à disposition du candidat) :

ÉQUIPEMENTS
Bac à shampooing équipé d'un adaptateur et d'un étau pour tête implantée
Étau tête implantée pour poste de coiffage
Tête implantée
Poste de coiffage équipé d'un miroir
Tablette
Tabouret
MATÉRIELS /CONSOMMABLES
Balance
Bols
Coton
Film étirable
Sweet Mèches
Papier aluminium

Papier mèches (easi mèche)
Fouet
Bonnet à mèches
Poubelles de tri
2 Serviettes éponge (<i>en complément de celles du candidat</i>)
PRODUITS
Produits de décoloration (<i>différentes formes galéniques</i>)
Oxydants (<i>différentes formes galéniques et différentes forces</i>)
Shampooings
Soins
PRODUITS et MATÉRIELS D'ENTRETIEN DES SURFACES
Éponge
Produit détergent
Balai-pelle

Sujet 2 (extrait) :

Le candidat doit concevoir et animer une séance d'enseignement prenant appui sur les investigations, les analyses ou les productions effectuées, pendant les 4 heures de travaux pratiques sur le thème :

La mise en forme temporaire aux fers.

Cette séance est réalisée pour un groupe de 12 élèves d'une classe de **2^{ème} année CAP Métiers de la coiffure.**

Elle aura pour objectif de développer les compétences suivantes :

- C1.3.3.1 Réaliser une mise en forme temporaire : aux fers
- C1.3.3.3 Réaliser un coiffage : orienter les mèches, lisser, crêper

Annexes :

Annexe 1 : Visuels

Annexe 2 : Des vagues merveilleuses et merveilleuses

Annexe 3 : Les fers

Annexe 4 : Inspiration électro beauté

Annexe 5 : Coiffure teint de porcelaine et effet mousseux

Annexe 6 : Mermaid Waves – Les Ondulations de Sirène

Annexe 7 : Gamme coiffant EIMI Wella Professional

Annexe 8 : Les brûlures

Annexe 9 : Gabarits

Les annexes sont des éléments en lien avec le sujet mais ne présentent aucun caractère exhaustif.

Remis en complément du sujet :

- Référentiel de formation : CAP Métiers de la coiffure
- Liste des matériels, équipements et produits mis à disposition du candidat

À disposition pour consultation dans la salle de TP :

- Modes d'emploi d'appareils mis à disposition pour la réalisation pratique, lorsque ceux-ci le nécessitent.
- Mode d'emploi pour les produits mis à disposition, lorsque ceux-ci le nécessitent.

Document complémentaire au sujet (liste matériel, équipements et produits mis à disposition du candidat) :

ÉQUIPEMENTS
Bac à shampoing équipé d'un adaptateur et d'un étau pour tête implantée
Étau tête implantée pour poste de coiffage
Poste de coiffage équipé d'un miroir
Tablette
Tabouret
Tête implantée
MATERIELS /CONSOMMABLES
Serviettes éponge (<i>en complément de celles du candidat</i>)
Papier aluminium
Épingles
Fer à onduler
Fer à gaufre
PRODUITS
Produits coiffants thermiques
Produits coiffants
PRODUITS, CONSOMMABLES et MATÉRIELS D'ENTRETIEN
Balai / Pelle
Éponge
Papier absorbant
Poubelles de tri sélectif
Produit détergent

5.4 Les attentes :

L'épreuve de leçon consiste à placer le candidat en tant qu'enseignant qui prépare une séance pédagogique. En lien avec la définition de l'épreuve, il est attendu du candidat :

- de lire et analyser le sujet et le dossier technique dans son intégralité en vue de mener des investigations* en salle de travaux pratiques en lien avec le niveau de classe, la thématique et des compétences ciblées.

**Les investigations consistent à réaliser des expérimentations, des essais, des comparaisons, des tests, mettant en œuvre des techniques professionnelles nécessaires à la construction de la séance pédagogique demandée au candidat.*

Au cours de ces investigations, le candidat est amené à faire varier au moins un paramètre portant sur des techniques, et/ou l'utilisation de matériels, et/ou l'utilisation de produits et à analyser les résultats obtenus en vue du réinvestissement possible dans la séance pédagogique.

Les membres du jury sur un temps précisé en début d'épreuve (1h15 pour cette session), observent la maîtrise des savoir-faire du candidat, son organisation, le respect des règles d'hygiène, de sécurité, d'économie et d'ergonomie. Le jury attend du candidat une tenue professionnelle adaptée au métier d'enseignant en coiffure.

- d'élaborer une séance d'enseignement structurée relative aux compétences énoncées dans le sujet. Cette séance prend obligatoirement appui sur les investigations, les analyses ou les productions effectuées par le candidat ;

- de présenter la séance d'enseignement devant le jury en argumentant les choix opérés par rapport aux objectifs ciblés, son organisation pédagogique et les activités proposées aux élèves.

5.5 Commentaires du jury

Première partie de l'épreuve : TP

Le jury a regretté pour certains candidats :

- des réalisations pratiques se limitant à des démonstrations de techniques professionnelles sans démarche d'investigation ;
- un manque de maîtrise des savoir-faire professionnels attendus au niveau d'un concours de recrutement des professeurs de lycées professionnels ;
- un manque d'organisation dans la gestion du temps et de l'espace, dans l'installation du poste de travail ;
- des manquements aux règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie ;
- une tenue professionnelle inadaptée au métier d'enseignant.

Recommandations du jury :

- Prendre connaissance de l'environnement de travail avant le début de l'épreuve ;
- Planifier ses activités (investigations et conception de la séance) de manière à optimiser son temps de travail ;
- Maîtriser l'ensemble des techniques professionnelles mobilisées dans les différents référentiels des métiers de la coiffure enseignées en lycée professionnel ;
- Maintenir les postes de travail propres et opérationnels sur toute la durée de l'épreuve ;
- Porter les équipements de protection individuelle et prévenir les risques liés à l'activité physique ;
- Respecter les règles d'économie en utilisant uniquement les quantités nécessaires aux investigations, ainsi qu'une démarche respectueuse de l'environnement.

Deuxième partie de l'épreuve : exposé et entretien

Compétences	Observations et recommandations du jury	
Concevoir la séance d'enseignement	Exploiter les travaux pratiques pour la construction de la séance	<p>Il est important que les candidats explicitent de manière structurée et argumentée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les choix réalisés et les résultats obtenus lors des investigations conduites ; - celles qu'il réinvestit pour la construction de la séance. <p>Le jury a valorisé les candidats qui ont su :</p> <ul style="list-style-type: none"> - expliciter la démarche méthodologique retenue pour construire la séance à partir des résultats issus des investigations, des analyses ou des productions ; - exploiter les documents techniques mis à disposition.
	Argumenter la place de la séance	<p>Il est attendu des candidats, une présentation d'une séance qui s'intègre dans une séquence et dans un projet global de formation.</p> <p>Le jury a apprécié les candidats qui ont su justifier la place de la séance dans le cycle de formation et dans la progression pédagogique tout en précisant le lien avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les PFMP notamment dans le cadre de la complémentarité des apprentissages , - les CCF ; - les articulations possibles avec les autres enseignements et ou dispositifs (co-

		<p>intervention , chef d'œuvre ...)</p> <p>Quelques candidats ont présenté la séance à partir d'une fiche didactique de séance bien construite qui explicite de façon claire : son titre, sa durée, ses objectifs, les pré requis, les compétences visées et son organisation.</p> <p>Le jury a valorisé les présentations qui ont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - argumenté le choix de la séance au regard du niveau imposé et des compétences visées par le sujet ; - argumenté la place de la séance dans le projet pédagogique ; - proposé une séance réaliste, structurée et adaptée au niveau imposé ; - exploité judicieusement le référentiel de formation ; - mobilisé à bon escient les ressources mises à disposition et les connaissances pour développer la séance.
<p>Animer une séance d'enseignement en lien avec le sujet</p>		<p>Le jury a apprécié :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la problématisation des apprentissages à partir d'une situation professionnelle contextualisée et réaliste ; - l'identification des savoirs associés et savoir-faire pour développer les compétences visées à partir d'indicateurs du référentiel ; - une cohérence des activités proposées pour atteindre l'objectif de séance au regard des compétences ciblées ; - une variété des modes d'animation et des modalités d'organisation de la classe ; - une présentation des ressources techniques et des conditions matérielles mises à disposition des élèves pour réaliser les activités. <p>Trop peu de candidats ont intégré à travers la mise en activité des élèves la maîtrise de la langue française et le développement de compétences transversales.</p> <p>Si quelques candidats ont présenté des outils d'évaluations à partir de critères précis du référentiel, le jury a regretté la méconnaissance, la non-présentation et la non justification des modalités d'évaluation.</p>
<p>Communiquer</p>		<p>Le jury a apprécié :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les candidats ayant porté une attention particulière à une présentation structurée de l'exposé (introduction, développement, conclusion) ; • la capacité des candidats à se détacher de leurs notes ; • la maîtrise du matériel informatique pour construire le support de l'exposé ; • la posture professionnelle des candidats ; • une expression et un vocabulaire précis et maîtrisé significatifs du métier ; • les qualités d'écoute et la posture réflexive. <p>Le jury conseille aux candidats de s'exercer à la pratique de l'exposé afin de respecter la durée et la structure attendue.</p>